

# Compte rendu de la CAPD du 4 septembre 2013

Nouveautés :

- 1- la DASEN reporte l'approbation des comptes-rendus des CAPD du 8 avril, du 7 mai et du 4 juin (qui n'ont donc toujours pas été validés). Quant à la CAPD du 3 juillet, nous n'avons toujours pas connaissance du compte-rendu...
- 2- la DASEN s'éclipse très tôt de la CAPD sans justification et surtout sans réapparaître : une conférence de presse était prévue à la DSDEN... est ce l'explication.

## **1- Informations diverses**

M. X est intégré par liste d'aptitude dans le corps des Professeurs Lycées Collèges (PLC) en Philosophie, en qualité de stagiaire.

Claire BECHADE réintègre le département.

Une collègue PLC inscrite dans un dispositif de reconversion professionnelle pour devenir PE exerce 6 heures par semaine dans une école (Gentioux) : la DASEN indique que cette quotité pourrait être réévaluée à la hausse.

## **2- Point sur les INEAT-EXEAT**

### **Exeat**

Le Puy-De-Dôme a intégré 2 personnels creusois qui avaient déjà obtenu leur exeat : il s'agit de Véronique MONNET (Dir Dontreix) et Amélie DUPIC (TRS Auzances).

La DASEN a accordé 4 exeat supplémentaires durant l'été :

- 3 pour la Corrèze il s'agit de Théo et Coralie BAZOS et d'Olivier PIDEILL.
- 1 pour la Haute-Vienne Manuella LECLERC ; Cette collègue est partie en Haute-Vienne pour 'convenance académique' pour y occuper la fonction de conseillère pédagogique en musique suite à l'appel à candidature publié dans le message spécial du 5 juillet 2013.

Le nombre de personnels sortis passe donc à 29 (25 EXEAT + 4 permutations informatiques) pour la seule année 2012/2013.

Fabrice COUEGNAS remercie les services de la DSDEN pour le travail réalisé et tout particulièrement Cyril DELAUDAUD qui fait un travail remarquable et efficace de contact et de relance des départements d'accueil. Il indique que la réussite dans le cadre des ineat/exeat est liée à un travail préparé très en amont, aussitôt les résultats des permutations connus. Il est déterminant de conserver ce calendrier l'année prochaine et de faire en sorte que les deux autres départements de l'Académie adoptent le même calendrier. Il serait aussi souhaitable que le recteur tienne l'engagement pris de réunir le groupe de travail académique qui permet de faire converger les intérêts des 3 départements. Des situations restent en souffrance et une attention particulière doit véritablement être portée sur les personnels qui attendent leur sortie depuis très longtemps mais ne bénéficient pas du rapprochement de conjoint.

### **Ineat**

Paul LEFEBVRE est arrivé cet été du Pas de Calais ce qui porte à 13 le nombre de collègues entrants.

**Vote** : Pour : unanimité

*Depuis, Sandrine DURBIN, Val de Marne, a obtenu le 5 septembre 2013 son exeat et intègre notre département portant à 14 le nombre d'entrées.*

## **3- PE stagiaires et contractuels admissibles**

Le département a 3 Equivalents Temps Plein d'étudiants en Master2 reçus aux écrits du concours : ce sont « les contractuels admissibles » qui exercent à 1/3 temps dans les écoles. Ces 9 contractuels admissibles seront 1 jour par semaine (le mardi) dans les classes des MAT qui sont tuteurs de stagiaires et ils auront 3 stages en responsabilité pendant l'année.

Le SNUipp-FSU 23 avait demandé que l'accueil de ces contractuels puisse apporter un plus pour le département en augmentant par exemple le nombre de jours de décharge de direction pour les écoles de 1 à 3 classes et/ou les directions de RPI. Les IEN répondent qu'au vu des contraintes (les contractuels doivent être le mardi dans les classes et dans la même classe pour faire un stage filé) elles ont travaillé « dans l'esprit de ce que demandait le SNUipp-FSU 23 » en apportant un plus aux MAT qui bénéficieront désormais d'un jour de décharge par semaine. Cette proposition est pourtant loin de la demande puisqu'elle n'apporte aucune réponse à la question de la direction

d'école qui est en souffrance depuis bien longtemps.

Les PE stagiaires auront les mêmes conditions d'exercice que l'an passé : accueillis par les EMF et les MAT durant la première période, ils seront ensuite en charge d'une classe le reste de l'année.

PE STAGIAIRES			
Nom prénom	Affectation	Nom prénom	Affectation
BELLEY Stéphanie	Anzème Prim	GODEAU Alexandra	GUERET Macé mat
BRIAULT Emilie	Guéret Langevin elem	GRAZIANI Solène	Ste Feyre elem
CHARDON Wendy	St Sébastien prim	ORHAN Julie	Guéret Prévert elem
COUTURIER Aude	Evaux les Bains elem	OUJEDI Alice	La Celle Dunoise RPI
DELORT Cathy	La Courtine elem	PASCAL Célia	Pontarion RPI
DESFORGES Marina	Royère prim	SIEG Nathalie	Moutier Malcard prim
DEVAUCHELLE Annabelle	Bourganeuf Curie elm	TAYSSE Jennifer	Aubusson Clé des champs elem
DUBUS Lucile	La Courtine elem	VERDEYME Elodie	Noth prim
FORSTER Cindy	Aubusson Clé des champs elem	BARTOUT Caroline	La Souterraine Ferry elem
GAZONNAUD Céline	Montaigut le Blanc RPI		
CONTRACTUELS ADMISSIBLES			
Nom Prénom	Affectation 1/3 temps	Classe (décharge de MAT)	
BEAUVAIS Valérie	Aubusson Villeneuve mat	BERLEMONT Christine	
CHABANAIS Julia	St Amand	BERNON Céline	
DOUCET Lucie	Guéret Langevin elem	MARTIN Elisabeth	
GLOMET Jean-Philippe	Montboucher	GASNIER Joanna	
KOPP Lionelle	St Sulpice le Guérétois elem	ARTUR Emmanuel	
MENARD Séverine	Le Grand Bourg	RENARD Laurence	
PASCAL Jennifer	Ste Feyre elem	BARBANCHON Laetitia	
PAULY Julien	Ste Feyre elem	DUBOUIS Sandrine	
SIRIEIX David	Bénévent l'Abbaye	FAUGERE Claire	

### 3-Affectations et réaffectations de rentrée

La proposition d'ajustements de rentrée de la DASEN lors du CTSD ayant reçu un vote unanime contre, le CTSD sera reconvoqué dans un délai qui ne peut être inférieur à huit jours ni excéder trente jours. En l'absence de la DASEN, la Secrétaire Générale souhaite donc durant cette CAPD affecter des personnels sur des postes qui n'existent pas...

#### Postes ASH :

SESSAD DI : Pierre TAGAND

CMPP La Souterraine maître G : Philippe NAVARRE

½ poste SAPAD : Gaëlle JOLICARD

UPI Marouzeau : Julien RIVET

#### Affectations sur postes vacants :

La Souterraine Ferry élémentaire BM : Coralie MOREAU

St Sulpice le Guérétois TRS : Sandrine GARIOUD

Montboucher Adj : Nathalie CROCHERIE

La Souterraine Ferry maternelle Adj : Paul LEFEBVRE

Felletin élémentaire BM : Claire BECHADE

Pour le vote, le SNUIPP-FSU 23 demande 3 votes séparés,

- 1 concernant les postes du SESSAD DI, celui du CMPP à la Souterraine et l'UPI Marouzeau (postes ayant été supprimés dont les organisations syndicales réclament la réouverture)

**Vote** : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU23)

Justification de vote : Le SNUipp-FSU 23 indique qu'il avait demandé lors de la carte scolaire de février puis au CTSD du 6 juin que cette situation soit clarifiée : les besoins sont évidents, les engagements sont pris avec les associations et établissements mais l'administration semble vouloir continuer à taire des décisions qui sont de fait déjà prises. Ceci conduit à un manque évident de transparence et d'équité dans la « redistribution des postes ». C'est ici clairement la démonstration qu'il manque a minima 3 postes budgétaires pour permettre ces ouvertures définitives dans le cadre de la carte scolaire.

-1 concernant le  $\frac{1}{2}$  poste du SAPAD :

**Vote** : Pour : 5 (administration) ; Contre : 5 (SNUipp-FSU23)

Fabrice COUEGNAS explique le vote contre du SNUipp-FSU 23 par le fait que, si la DASEN n'a pas les moyens d'ouvrir des postes pour les effectifs surchargés, elle n'a pas les moyens d'ouvrir des postes dont elle a elle-même du mal à justifier l'utilité... Le SNUipp-FSU 23 s'oppose à la création du  $\frac{1}{2}$  poste SAPAD et du  $\frac{1}{2}$  poste Numérique : il s'oppose donc naturellement à la nomination de personnels sur ces postes... On peut noter qu'aucune proposition de personnel n'a été faite sur le  $\frac{1}{2}$  poste de coordinateur numérique...

-1 concernant les 5 autres affectations

**Vote** : Pour : unanimité

#### 4- Liste des personnels EVS et AED :

Fabrice COUEGNAS demande la liste des personnels Employés de Vie Scolaire et Assistants d'Education avec pour chacun d'eux le lieu d'exercice et la date de fin de contrat. Maryse PASQUET, Secrétaire générale, répond que :

- Cette liste sera donnée dès que les recrutements seront terminés pour les AED
- Elle demandera la liste au collège de Saint Vaury pour les EVS.

#### 5- Liste des supports TRS

Fabrice COUEGNAS demande la liste des TRS ainsi que la composition de chacun des postes comme elle avait été donnée l'année dernière.

Les délégués du personnel SNUipp-FSU23 : Fabrice COUEGNAS, Sandrine GORGEON, Audrey BLE, Alain FAVIERE, Lucile GUILLEMIN, Julien COLOMBEAU, Christophe RUBY

SNUIPP